



Déclaration commune des organisations syndicales membres du CTM du 15 mars à propos des GRETA

Les représentants des personnels ont demandé à l'unanimité d'inscrire à l'ordre du jour de ce CTM la question de l'avenir des GRETA et de la FCA. La FAEN s'associe à cette déclaration commune.

Grâce au travail et à l'implication des personnels, le réseau des GRETA est devenu l'un des plus grands opérateurs de formation continue en France. Réseau dynamique, il forme chaque année près de 500 000 stagiaires : salariés, demandeurs d'emploi (dont une majorité de catégories ouvriers et employés) et jeunes sortis de l'École sans qualification. Maillon indispensable de la cohésion sociale, le réseau des GRETA est un outil public de formation continue de haute utilité sociale : il est garant d'un maillage fort des territoires, au plus près des citoyens et des entreprises.

Au prétexte d'une indispensable réforme qui devait avoir pour objectif l'amélioration du fonctionnement des structures et de la gestion des personnels, l'État se désengage. Le Ministère veut placer les GRETA hors de l'Éducation Nationale en les transformant en groupements d'intérêt public (GIP) autonomes. Les personnels ne seront plus des agents de l'Éducation nationale et les GRETA devront supporter des charges financières nouvelles mettant en cause leur viabilité.. Ce projet qui sort la mission de formation continue de l'Éducation nationale et qui pénalise les personnels pose de nombreuses difficultés techniques, juridiques et financières que le ministère n'a pas étudiées.

Le Ministère s'obstine alors que ce projet a été rejeté unanimement par les organisations syndicales. L'ensemble des acteurs (personnels administratifs, formateurs, coordinateurs, conseillers en formation continue, services formation continue des Rectorats, agents comptables, chefs d'établissement...) sont opposés à cette réforme et dénoncent le mépris envers les personnels qui font vivre grâce à leur engagement et leur implication, un réseau des Greta efficace et puissant malgré un contexte concurrentiel.

Les organisations syndicales unanimes demandent un moratoire sur le projet de transformation des GRETA en GIP et l'ouverture immédiate d'une véritable négociation qui :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation en abandonnant le passage en GIP ;
- reconnaisse enfin l'engagement et l'implication des personnels des GRETA depuis des années :
 - . en garantissant l'emploi de tous les précaires et en leur donnant accès à la loi réduisant la précarité dans la Fonction publique.
 - . en préservant l'emploi des titulaires au sein des GRETA
 - . en maintenant les CFC personnels de rectorat chargés de la mise en œuvre de la politique académique au sein des GRETA
- préserve dans les territoires une offre de formation continue de proximité ;
- revienne sur les décisions de désengagement de l'état notamment concernant les postes des conseillers en formation continue.